



Vente de meuble de mes parent

Par **Sebioxx**, le 17/10/2016 à 16:56

Bonjour je suis en train de regler mes dette aupres d'un huissier il me demander un versement de 321.16avant le 21 octobre je lui et verser 250€ il y a une semaine et maintenant je doit lui regler les 71 restant avant le 21 où on vient saisir les meuble de ma mère comment faire pour le bloquer se ne sont pas mes meuble les 71 € sont les frais à régler comment. Faire pour m'en sortir

Par **Visiteur**, le 17/10/2016 à 17:43

Bjr,
Habitez vous chez votre mère ?

Par **jos38**, le 17/10/2016 à 18:04

bonsoir. si vous êtes vraiment dans une situation difficile, vous pouvez demander une aide au fonds social de votre mairie

Par **Visiteur**, le 17/10/2016 à 20:07

Oui, pour 71 euros, voyez le maire ou l'adjoint responsable de la commission sociale...